

# ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

## 30<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE ARGELES-SUR-MER (PYRENEES ORIENTALES)

26 AU 29 NOVEMBRE 2013

### MOTION DE FIN DE CONGRES

#### Préambule

A l'heure actuelle les choix de nos gouvernements, dominés par l'influence de la politique économique européenne, aboutissent au recul et même à la disparition des mesures sociales qui ont joué jusqu'à présent le rôle de tampon dans les périodes de tension économique.

#### Restes à charge dans le domaine de la santé

- Poursuite des déremboursements de médicaments
- Légalisation des dépassements d'honoraires
- Augmentation des taxes sur les mutuelles
- Entre autres....

#### Régression de la qualité des retraites

- Par l'allongement de la durée des cotisations et de la suppression de l'indexation
- Report de la revalorisation au 1<sup>er</sup> octobre

#### Accroissement des inégalités et régression du pouvoir d'achat

- Menace de suppression de l'abattement de 10 % du revenu fiscal
- Fiscalisation de la majoration de 10 % aux familles nombreuses
- Maintien de la suppression de la ½ part fiscale
- Augmentation de la TVA

#### Démantèlement des services publics

- Fermeture des services de santé
- Gestion déplorable du personnel hospitalier aboutissant entre autres, à l'engorgement des urgences
- Privatisations d'EDF, GDF, de la poste, de la SNCF
- Désertification en zone rurale

Les choix qui nous sont imposés comme des nécessités incontournables, ne sont pas sans alternatives favorables à une meilleure cohésion sociale, en particulier dans le domaine de la santé.

Nous considérons que le financement de la prise en charge de la perte d'autonomie est la priorité absolue de « Ensemble et solidaires – UNRPA ». Ce financement doit être envisagé dans le cadre de la solidarité nationale, sujet sur lequel « Ensemble et solidaires – UNRPA » a depuis longtemps fait des propositions. En particulier, nous estimons que l'instauration de la CASA n'est pas la solution. Nous refusons le financement de l'autonomie par la fiscalité.

Le reste à charge du maintien à domicile ou en établissement doit être analysé rigoureusement afin d'en abaisser le niveau.

Concernant le volet « retraites », nous demandons le retour à l'indexation de celles-ci sur les salaires, et le retour à la revalorisation au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

#### En conclusion

La France est un pays riche et développé. Des fortunes immenses s'accumulent, alimentant la spéculation boursière et les trafics en tout genre, rémunérant les actionnaires de façon éhontée. Une part de ces sommes colossales peut être affectée au financement et à la satisfaction des besoins humains.